

**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2021 à 18H00**

- Communications de Madame le Maire

**Finances communales**

13. Budget principal. Approbation du compte de gestion. Exercice 2020.
14. Budget principal. Approbation du compte administratif. Exercice 2020.
15. Fixation du taux d'imposition 2021.
16. Budget principal. Adoption du budget primitif. Exercice 2021.
17. Budget des affaires portuaires et maritimes. ZMEL de Port Miou. Approbation du versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle du budget principal au budget annexe.

**Affaires Portuaires et Maritimes**

18. Budget annexe des affaires portuaires et maritimes. Approbation du compte de gestion. Exercice 2020.
19. Budget annexe des affaires portuaires et maritimes. Approbation du compte administratif. Exercice 2020.
20. Budget annexe des affaires portuaires et maritimes. Affectation du résultat 2020.
21. Budget annexe des affaires portuaires et maritimes. Approbation du budget primitif. Exercice 2021.

**Oustau Calendal**

22. Budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal. Approbation du compte de gestion. Exercice 2020.
23. Budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal. Approbation du compte administratif. Exercice 2020.
24. Budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal. Approbation du budget primitif. Exercice 2021.

**Espaces Naturels et Urbains**

25. Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) du Territoire Marseille-Provence. Avis de la Commune sur la concertation et sur le projet de RLPi à arrêter.

**Direction des Services Techniques et des Moyens Généraux**

26. Approbation de la convention à passer avec le S.D.I.S. des Bouches du Rhône pour la mise à disposition de surveillants de baignades Sapeurs-Pompiers pendant la saison balnéaire 2021.
27. Approbation du protocole transactionnel à passer entre la commune de Cassis et la Sarl BELPER dans le cadre des dommages subis par les travaux du skate-park.

**Personnel communal**

28. Direction Enfance/Petite Enfance. Création d'un emploi vacataire AESH (accompagnant d'enfants en situation de handicap).

---